



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Fondée en 1899 par Raymond PITET
Reconnue d'utilité publique - S.A.G. 5062
Honorée du Haut Patronage de M. le Président de la République

FORMATION INITIALE

BNSSA 2025

Contacts :

FFSS 89

**45 route de Tonnerre
89600 GERMIGNY**

07.86.96.02.85

secourisme.moneteau@laposte.net

FORMATION INITIALE BNSSA

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

- Niveau de compétence des stagiaires : soit présentation d'un diplôme de 100 Crawl, soit titulaire d'une licence FFN.
- Il faut être âgé de 17 ans révolus au jour de l'examen ou être émancipé.
ATTENTION : Le BNSSA ne sera délivré qu'aux candidats âgés de 18 ans minimum ou émancipés, dès lors qu'ils auront réussi l'examen. Pour les candidats mineurs non émancipés, le BNSSA sera délivré le jour anniversaire de leur 18 ans ou le jour ouvert suivant.
- Pour les mineurs émancipés, fournir copie du jugement (démarche à effectuer auprès du Juges des Tutelles au Tribunal de Grande Instance)..
- Autorisation parentale pour les candidats mineurs.
- Etre titulaire du PSE 1 (Premier Secours en Equipe de niveau 1) ou d'un titre équivalent, à jour de formation continue annuelle (2023/4/5).
- Certificat médical type (voir fiche n°3 jointe) datant de moins de trois mois.
- Etre titulaire de la licence/assurance de la FFSS.
- Se munir de palmes, masque et tuba.

Calendrier de la formation / Examen:

- **Clôture des inscriptions : le 05 avril 2025 pour 20 candidats maximum.**
- Tests en bassin => 21/10/2024 ou 24/02/2025 (à confirmer)
à partir de 9h00 Stade Nautique d'Auxerre
- Présentation formation : 05/04/2025 de 10h00 à 12h00.
- Dates formation : du 28/04/2025 au 03/05/2025
Programme => préparation examen aquatique en bassin et formation réglementation.
- Examen BNSSA : 29/05/2024 matin.

Prix :

Formation initiale BNSSA : 350.00 € (+ 14.00 € si besoin licence FFSS).

Lieu de la formation :

Stade Nautique d'Auxerre

Contact responsable pédagogique :

Dominique BESSET

Mail. : secourisme.moneteau@laposte.net

Tél. : 07 86 96 02 85

Fiche n°1 :

**DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION INITIALE
BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE
2025**

Dates de la formation :

28/04 au 03/05/2025 au Stade Nautique d'Auxerre

A retourner complet à : FFSS 89
Dominique BESSET
45, route de Tonnerre
89600 GERMIGNY

Date limite de dépôt du dossier : le 05 avril 2025

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance : à

TEL. : Adresse mail : @

Adresse postale :

.....

- sollicite mon inscription à la formation initiale BNSSA qui se déroulera du 28/04 au 03/05/2025 au Stade Nautique à AUXERRE (89000).
- m'engage à respecter les règlements particuliers (formation et piscine) joints.
- Je joins toutes les fiches (voir Annexe 1) correspondantes, dont **le certificat médical datant de moins de trois mois avant le dépôt de ma candidature.**

Fait à : le :

Signature :

Reçu complet le : Visa responsable pédagogique :

Fiche n°2 :

Autorisation parentale

Je soussigné(e), Madame / Monsieur*

NOM : Prénom :

Demeurant :

et agissant en qualité de mère / père*,

autorise ma fille / mon fils* Prénom : Nom :

demeurant à la même adresse / adresse suivante* :

.....

à participer

- à la formation 2025 du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique qui se déroulera du 28/04 au 03/05/2025 au Stade Nautique d'Auxerre ;
- aux examens correspondants qui seront organisés dans le département de l'Yonne en 2025

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait à : le :

Signature :

(*) rayer les mentions inutiles

Fiche n°3 :

Certificat médical BNSSA

Le certificat médical doit être établi moins de 3 mois avant la date de dépôt du dossier de candidature à la formation et est exigé pour tout candidat au BNSSA ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour M. et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente, en particulier, une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10) ;
- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier : Dans le cas d'œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

A, le
(Signature et cachet du médecin)

Fiche n°4 :

Fiche de renseignements administratifs.

Nom : _____ **Prénom :** _____ (à l'identique licence)

Sexe : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Numéro de Sécurité Sociale : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse de courriel : _____ @ _____

Situation de famille : _____

Diplômes scolaires et universitaires : _____

Diplômes et brevets sportifs détenus : _____

Profession : _____

Situation professionnelle (préciser l'administration de tutelle ou les références de l'employeur) : _____

Numéro, date et lieu d'obtention du PSE 1 ou du titre équivalent : _____

Année dernière formation continue PSE1 : _____

Organisme ou association ayant préparé le candidat au PSE1: _____

N° licence FFSS : _____

Observations : _____

Date : _____

Signature du candidat : _____

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE
SANS PRENDRE EN COMPTE L'INSCRIPTION

Fiche n°5 :

**DEMANDE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN DU
BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE
2025**

Date de l'examen :

29 mai 2025

Stade nautique à AUXERRE (89000).

Date limite d'inscription : 25 mai 2025 (candidat libre)

A retourner complet à : Dominique BESSET
45, route de Tonnerre
89600 GERMIGNY

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance : à

TEL. : Adresse mail : @

Adresse postale :

.....

sollicite mon inscription à l'examen 2025 BNSSA qui se déroulera le 28/05/2025 matin au Stade nautique à AUXERRE (89000).

Je déclare avoir donné **le certificat médical datant de moins de trois mois :**

- avant le dépôt de mon dossier complet lors de l'inscription.

Fait à : le :

Signature :

Reçu complet le : Visa responsable pédagogique :

Annexe 1 :

**RECAPITULATIF / ETAT DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR
DOSSIER DE CANDIDATURE A LA FORMATION
B.N.S.S.A.**

- demande d'inscription formation (fiche n°1),
- pour les mineurs, autorisation parentale (fiche n°2) ;
- copie jugement d'émancipation, si besoin;
- copie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- copie du diplôme de 100 Crawl ou licence FFN ;
- copie du certificat de compétences de secouriste « PSE 1 » du candidat ou un titre équivalent ;
- copie de l'attestation de la formation continue annuelle (2023 ou 2025) de secouriste si besoin;
- un certificat médical type (fiche n°3), datant de moins de trois mois avant le dépôt de la candidature ;
- une fiche de renseignements administratifs (fiche n°4) ;
- Candidature examen BNSSA (fiche n°5) ;
- copie licence / assurance FFSS de l'année (sinon voir ci-dessous) ;
- paiement par chèque d'un montant de 350,00 €uros pour la formation initiale, à l'ordre de FFSS 89 (+ 14,00 €uros pour licence FFSS si besoin).
- Reçus de paiement renseignés (voir ci après).



FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET SECOURISME
(RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE)

COMITE DEPARTEMENTAL FFSS-89

Siège social : Mairie – 89470 MONETEAU



RECU de paiement

(fait en 2 exemplaires)

Exemplaire à remettre au candidat

NOM :

Adresse :

.....

Désignation : Formation initiale BNSSA

Date : Lieu :

Nom candidat:

1 personne : 1 x forfait 350,00 € = 350,00 € *

licence FFSS : 1 x forfait 14.00€ = 14, 00 € *

Total : = **350.00 € ***

= **364.00 € ***

(*) rayer les mentions inutiles

réglé par chèque

réglé en espèce

Po/Le Président

Nom personne délégataire :



FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET SECOURISME
(RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE)



COMITE DEPARTEMENTAL FFSS-89

Siège social : Mairie – 89470 MONETEAU

RECU de paiement

(fait en 2 exemplaires)

Exemplaire « Comité départemental FFSS89 »

NOM :

Adresse :

.....

Désignation : Formation initiale BNSSA

Date : Lieu :

Nom candidat:

1 personne : 1 x forfait 350,00 € = 350,00 € *

licence FFSS : 1 x forfait 14.00€ = 14, 00 € *

Total : = **350.00 € ***

= **364.00 € ***

(*) rayer les mentions inutiles

réglé par chèque

réglé en espèce

Po/Le Président

Nom personne délégataire :